



Communauté de Communes
**PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE**

Formulaire de demande de passages supplémentaires pour les déchèteries intercommunales **PARTICULIERS**

Fontaine de Vaucluse . Saumane de Vaucluse . L'Isle sur la Sorgue . Le Thor . Châteauneuf de Gadagne

A REMPLIR PAR L'UTILISATEUR :

Particulier

Association

Si association, NOM COMPLET: _____

Titulaire de la carte (**Cochez la mention voulue**) : **M** **MME** N° de la carte : _____

NOM (en majuscules) : _____

PRENOMS (en majuscules) : _____

N° de la voie : _____ (Bis, Ter...) : _____ Bât. : _____ Entrée : _____ Niveau : _____ Porte : _____

Adresse : _____

CP : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ et/ou Email : _____

Nombre de passages supplémentaires souhaités :

Raison de cette demande :

« Je certifie être le propriétaire de la carte d'accès aux déchèteries ainsi que l'exactitude des renseignements fournis. »

« Je certifie utiliser ma carte d'accès aux déchèteries uniquement pour l'évacuation de déchets produits par mon foyer ou mon association. »

« Je certifie que ma carte d'accès aux déchèteries est utilisée uniquement par les personnes enregistrées (TITULAIRE et COTITULAIRE). »

« Je m'engage à respecter le règlement des déchèteries intercommunales de la CCPSMV, qui m'a été remis lors du retrait de la carte et à restituer la carte en cas de changement de domicile hors du territoire (ou en cas de dissolution de l'association) ».

Fait à _____ le : _____

Signature du demandeur, précédée de la mention « lu et approuvé » :

A REMPLIR PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE :

Date :

Le responsable déchèteries :

Date :

Le responsable collecte et déchèterie :

Date :

Le DGS :

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE

350, Avenue de la Petite Marine

84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél. : 04 90 21 43 11 / Fax : 04 90 21 43 13

ccpsmv@ccpsmv.fr

www.paysdessorgues.fr

Les informations recueillies dans ce formulaire par la Communauté de Communes ont pour objet la gestion et le contrôle d'accès aux déchèteries. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public.

Les données collectées sont communiquées uniquement au gestion des déchets.
Les données sont conservées pendant la durée légale de conservation.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant au service gestion des déchets de la Communauté de Communes.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Le SICTIAM est désigné comme DPO, vous pouvez lui écrire : dpo@ccpsmv.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL